

Réunion du Conseil Municipal du 20 mars 2014 à 20 heures

Date de convocation : 14 mars 2014

Étaient présents : Robert BOUDON, Jean-Pierre VAISSADE, Christian LAURAIRE, Monique LOUVRIER, Monique DELFAU, Nicolas PASCAL, Lucien VAISSADE, Michel BOUDON

Était absent : Philippe RAYNAL

Secrétaire de séance : Nicolas PASCAL

ORDRE DU JOUR

- Présentation et vote des comptes administratifs et comptes de gestion - exercice 2013
- Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2013
- Autorisation pour engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget
- Affaires diverses

➤ Approbation du compte rendu de la séance précédente.

Les élus valident le compte rendu de la réunion du 7 février 2014

➤ Présentation et vote des comptes administratifs et des comptes de gestion - exercice 2013

- Budget général

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice (mandats et titres)	Section de fonctionnement	141 746.51	304 008.57
	Section d'investissement	155 072.87	254 213.67
Report de l'exercice N-1	Report en section fonctionnement	0.00	15 991.68
	Report en section d'investissement	211 964.66	0.00
	TOTAL	508 784.04	574 213.92

Restes à réaliser à reporter en N + 1	Section de fonctionnement	0.00	0.00
	Section d'investissement	17 060.00	25 623.00
	Total des restes à réaliser	17 060.00	25 623.00

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	141 746.51	320 000.25
	Section d'investissement	384 097.53	279 836.67
	TOTAL cumulé	525 844.04	599 836.92

- Budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice (mandats et titres)	Section de fonctionnement	22 379.01	38 752.37
	Section d'investissement	31 356.78	55 046.67
Report de l'exercice N-1	Report en section fonctionnement	0.00	14 791.69
	Report en section d'investissement	55 179.47	0.00
TOTAL		108 915.26	108 590.73

Restes à réaliser à reporter en N + 1	Section de fonctionnement	0.00	0.00
	Section d'investissement	10 865.00	17 400.00
	Total des restes à réaliser	10 865.00	17 400.00

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	22 379.01	53 544.06
	Section d'investissement	97 401.25	72 446.67
	TOTAL cumulé	119 780.26	125 990.73

Monsieur le Maire indique que les comptes de gestion du Receveur présentent les mêmes résultats.

Monsieur le Maire quitte la salle et Mme Monique DELFAU, 2^{ème} Adjoint prend la présidence du Conseil et demande au Conseil :

- *d'approuver les comptes administratifs.*
- *D'approuver les comptes de Gestion*

Le Conseil Municipal procède au vote des comptes administratifs qui sont approuvés à l'unanimité des membres présents, le Conseil adopte également les comptes de gestion dressés par le Receveur municipal.

(Pour : 7 - Contre : 0 - Abstention : 0)

Monsieur Robert BOUDON reprend place en salle des séances.

➤ **Affectation des résultats de fonctionnement**

Le Conseil Municipal après avoir entendu les comptes administratifs de l'exercice 2013 décide d'affecter les résultats de fonctionnement de la façon suivante :

Budget général : 178 253.74 € d'excédent

- *Affectation à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour 104 260.86 € (compte 1068) et le solde soit 73 992.88 € à l'excédent reporté article 002.*

Budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement : 31 165.05 € d'excédent

- *Affectation à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour 24 954.58 € (compte 1068) et le solde soit 6 210.47 € à l'excédent reporté article 002.*

(Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ **Autorisation pour engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget**

Rappel :

Jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du conseil pour mandater les dépenses d'investissement suivantes :

- *Construction d'une unité de méthanisation : pour 26 472 € (art. 2313)*

Le conseil municipal autorise Mr le Maire à mandater les dépenses d'investissement exposées ci-dessus.

(Pour : 7 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ **Affaires diverses**

- **Section des Burguerettes**

Le Conseil valide les travaux proposés par l'ONF pour la forêt sectionale des Burguerettes à savoir le dépressage et la régénération en parcelles 17 et 18.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 45.

Le Maire,
Robert BOUDON,

Jean-Pierre VAISSADE

Christian LAURAIRE

Monique LOUVRIER

Monique DELFAU

Nicolas PASCAL

Lucien VAISSADE

Michel BOUDON